D'ici à 1990, le bilan énergétique du Québec devrait continuer de se transformer en profondeur dans le sens d'une plus grande diversification des sources d'approvisionnements et des formes d'énergie.

SOQUIP

SOQUIP, déjà engagée dans l'exploration et dans la production de gaz et de pétrole, de même que dans la distribution du gaz naturel, entend jouer un rôle de première importance dans le marché de l'énergie au Québec.

SOQUIP

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un contexte économique difficile qui a eu ses effets sur le marché de l'énergie.

C'est donc dans une période de décroissance de la demande et de forte concurrence créée par un surplus des différentes formes d'énergie que SOQUIP a poursuivi la diversification et le développement de ses activités.

La Société a mis une attention particulière à l'augmentation de sa production gazière dans l'Ouest canadien, tout en réalisant les premières étapes de sa politique d'approvisionnement des distributeurs de gaz naturel au Québec.

De plus, au cours du dernier exercice, SOQUIP a atteint l'objectif d'équilibre financier qu'elle s'était fixé.

Exploration

Dans l'Ouest canadien, la Société a orienté ses activités vers le développement de ses actifs et l'augmentation de sa production. À court terme, elle vise à augmenter ses réserves de gaz, soit par des efforts additionnels d'exploration, soit par l'achat de nouvelles réserves. Cette politique a amené la mise en production des propriétés de Hoadley, Clive et Chisholm.

Dans la Baie d'Hudson, EXPLORATION SOQUIP INC., filiale de la Société, a participé, avec ses partenaires, à la phase initiale d'un programme d'exploration de cinq ans. L'analyse des données acquises lors d'un premier relevé sismique est en cours et les résultats détermineront l'importance des prochaines activités.

Au Québec, SOQUIP a poursuivi ses travaux d'exploration, principalement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, régions qui offrent le meilleur potentiel de découvertes. Dans le golfe, les relevés sismiques effectués au cours des dernières années ont mené à l'identification d'un site de forage en mer au large des Îles-de-la-Madeleine. Avant de forer, SOQUIP et ses partenaires tiendront compte des résultats d'un forage qui sera effectué durant l'été 1983 par un autre groupe, sur une structure voisine.

Des relevés sismiques additionnels ont été faits cette année, en Gaspésie, et un forage pourrait être effectué dès l'été 1983.

La côte atlantique représente une région clé pour la stratégie d'exploration à plus long terme de SOQUIP. Le potentiel pétrolier et gazier de ce territoire a été confirmé par des découvertes récentes, et la proximité des marchés du Québec, des Maritimes et des États-Unis ajoute aux possibilités de cette région comme centre majeur de production d'hydrocarbures pour l'avenir.

La première étape du programme d'exploration sur la côte atlantique a été engagée en décembre 1982, par EXPLORATION SOQUIP INC., avec le début de l'acquisition et du traitement de 40 000 kilomètres de données géophysiques dans des régions à fort potentiel pétrolier.

De plus, des démarches intensives sont actuellement en cours pour former un groupe d'exploration composé de sociétés ayant un taux de participation canadienne suffisant pour que le groupe soit éligible au maximum des subventions accordées en vertu du Programme d'encouragement du secteur pétrolier.

À la fin de l'année 1982, SOQUIP a pris une participation au capital-actions de East Coast Energy Ltd., de Halifax, une entreprise qui détient, entre autres, des intérêts dans la région de l'Île-de-Sable.

La Société a mis une attention particulière à l'augmentation de sa production gazière dans l'Ouest canadien, tout en réalisant les premières étapes de sa politique d'approvisionnement des distributeurs de gaz naturel au Québec.

Production et ventes

Les réserves que la Société possède au Québec et surtout dans l'Ouest canadien font toutes l'objet de contrats. Étant donné le ralentissement des ventes durant la dernière année, en particulier sur le marché de l'exportation, les revenus provenant de ces contrats ont été affectés.

SOQUIP prévoit poursuivre l'accroissement de sa production dans l'Ouest, dans le but d'augmenter ses revenus, par la vente d'importantes quantités de gaz aux distributeurs du Québec. Cette activité coïncidera avec les efforts déjà entrepris par la Société pour appuyer les distributeurs dans l'expansion des marchés gaziers au cours des prochaines années.

De nouvelles réserves de gaz ont été acquises, durant l'année, par suite d'une entente avec Murphy Oil Company Ltd.; elles font l'objet d'un contrat de vente signé avec Gaz Métropolitain, inc., couvrant 67,5 millions de mètres cubes par année, pour une période de 15 ans.

Ces ventes seront rendues possibles grâce au permis d'exportation de gaz, que SOQUIP devrait obtenir du gouvernement de l'Alberta, à la suite de la décision favorable de l'Alberta Energy Resources Conservation Board qui fut rendue au mois de mars 1983. Les premières livraisons sont prévues pour l'automne 1983.

Les revenus provenant des réserves de gaz de SOQUIP au Québec seront augmentés et la production des puits doublée, par suite de la conclusion d'un nouveau contrat de vente de plusieurs années.

Au cours du dernier exercice, le développement des ventes de gaz naturel au Québec, seul marché de gaz en expansion au Canada, a été poursuivi activement.

Distribution du gaz naturel

Au cours du dernier exercice, le développement des ventes de gaz naturel au Québec, seul marché de gaz en expansion au Canada, a été poursuivi activement. L'objectif visé par SOQUIP est d'augmenter la part du gaz naturel à 18 % du bilan énergétique du Québec en 1990.

En juillet 1982, SOQUIP s'est portée acquéreur de 4 000 000 d'actions ordinaires nouvellement émises par Gaz Métropolitain, inc., au coût de 22 millions de dollars, de façon à porter sa participation à 20,2 %, niveau que la Société entend maintenir au cours des prochaines années.

En mars 1983, SOQUIP s'est également portée acquéreur, lors d'une nouvelle émission d'actions ordinaires, de 1 960 000 actions de Gaz Inter-Cité Québec Inc., au coût de près de 2 millions de dollars, de façon à maintenir sa participation à 49 %.

Les objectifs d'expansion que Gaz Métropolitain, inc. s'était donnés, pour 1982, ont été atteints et, durant l'année, la compagnie a raccordé plus de 25 500 nouveaux clients et a accru ses ventes, à ce titre, de 365 millions de mètres cubes. Malgré ce succès, le volume total des ventes de ce distributeur diminuait de 6 % par rapport à 1981. Cette baisse s'explique par une réduction de 15,3 % de la consommation chez les clients industriels déjà raccordés, en raison du ralentissement de l'activité économique.

Le bénéfice net d'exploitation, en 1982, s'est élevé à 28 262 000 $, par rapport à 13 391 000 $ l'année précédente. Le bénéfice par action ordinaire a atteint un montant de 1,05 $, par rapport à 0,69 $ en 1981. Le taux de rendement sur l'avoir moyen des détenteurs d'actions ordinaires a atteint 17,4 %, comparativement à 12,5 % en 1981.

Compte tenu de l'ensemble de la situation économique, il s'agit là de résultats très satisfaisants, redevables à la qualité de gestion de la compagnie et aussi à l'application de nouveaux principes tarifaires.

Pour sa part, Gaz Inter-Cité Québec Inc. a effectué ses premières livraisons de gaz à ses clients de Louiseville, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest en décembre 1982.

La compagnie a atteint ses objectifs au niveau du nombre de clients dans les secteurs domiciliaire et commercial. Etant donné, toutefois, la situation générale de l'économie, le volume de ventes aux clients industriels a été moindre que prévu. A la fin de 1982, les contrats de vente signés représentaient, sur une base annuelle, un volume total de plus de 18 millions de mètres cubes.

Dans le cadre d'un accord intervenu entre le ministre de l'Energie et des Ressources du Québec et le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources du Canada, Gaz Inter-Cité Québec Inc. a conclu une entente avec le gouvernement fédéral pour la construction des embranchements régionaux du gazoduc principal. Il s'agit d'un programme de construction de trois ans, de l'ordre de 485 millions de dollars, et financé entièrement par le gouvernement fédéral.

Durant l'été de 1983, les embranchements de Sabrevois - Sherbrooke, Trois-Rivières - Grand-Mère et Trois-Rivières - Becancour seront construits ; en 1984, le tronçon Shawinigan - Chambord - La Baie sera complété. En 1985, les embranchements de Granby - Drummondville, Sherbrooke - Asbestos et celui couvrant une région située dans la partie est du Québec métropolitain compléteront ce programme. Gaz Inter-Cité Québec Inc. sera le propriétaire de ce réseau de transport et en assurera l'exploitation.

Dans le but de favoriser la réalisation des objectifs de développement des marchés du gaz naturel et de contribuer à la rentabilité des investissements dans le secteur gazier, le gouvernement du Québec a supprimé, à compter de janvier 1983, la taxe de vente de 9 % sur le gaz naturel.

Développement

En décembre 1982, SOQUIP se joignait à CNG Fuel Systems Ltd. et Gaz Métropolitain, inc. pour créer la compagnie GNC Québec Ltée, qui verra à la mise en marché du gaz naturel comprimé comme carburant dans le transport, en remplacement du pétrole. D'ici à 5 ans, GNC Québec Ltée vise l'adaptation au gaz naturel de 25 000 véhicules. Cette compagnie prévoit investir près de 30 millions de dollars durant cette période.

Par ailleurs, reconnaissant la valeur du gaz naturel comme facteur de développement industriel, SOQUIP entend tirer profit de sa position dans la production et la distribution pour promouvoir l'établissement au Québec de nouvelles entreprises qui utilisent le gaz naturel dans les procédés de fabrication ou comme matière première.

Enfin, dans le but de réduire les coûts de distribution du gaz naturel, la Société a poursuivi sa recherche de méthodes et de techniques de stockage souterrain et étudie, à cette fin, certaines formations géologiques, situées au Québec, susceptibles d'être utilisées comme réservoirs.

Le marché de l'énergie

Selon les évaluations de SOQUIP, la demande d'énergie aurait diminué d'environ 8 % au Québec en 1982. La consommation d'électricité a diminué et Hydro-Québec a mis de l'avant un programme intensif de mise en marché dans le but d'écouler ses surplus. Le programme de vente d'électricité excédentaire et les excédents de mazout lourd ont exercé une pression à la baisse sur les prix de ces formes d'énergie, et n'ont pas facilité les ventes de gaz naturel aux industries.

Le ralentissement de l'activité économique et la concurrence, au niveau des prix, en 1982, ont en effet rendu certains grands consommateurs industriels plus hésitants devant la décision de convertir leur installation existante à une autre forme d'énergie.

L'industrie pétrolière a vu ses ventes totales chuter d'environ 11 %, en 1982, et la restructuration de l'industrie du raffinage s'est poursuivie au cours des derniers mois. SOQUIP suit de près la situation de l'industrie du raffinage et de la distribution des produits pétroliers. Avec la fermeture annoncée de trois raffineries à Montréal, le Québec deviendra bientôt importateur de produits raffinés après avoir été exportateur pendant de nombreuses années.

SOQUIP a atteint l'objectif d'équilibre financier qu'elle s'était fixé pour l'année 1982-1983.

Résultats financiers

L'an dernier, SOQUIP s'était fixé comme objectif d'atteindre, à la fin de l'exercice 1982-1983, l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

Cet objectif a été atteint puisque l'état des résultats consolidés, au 31 mars 1983, présente un bénéfice net de 2 025 948 $. Pour la première fois, l'exploitation de la Société a permis de générer des fonds de 2 374 856 $.

En plus d'un contrôle rigoureux sur les dépenses administratives, deux éléments importants ont contribué à ce redressement de la situation financière. D'une part, l'intégration à l'état des résultats consolidés, de la quote-part de la Société aux bénéfices réalisés par Gaz Métropolitain, inc., pour le compte des détenteurs de ses actions ordinaires, permet de refléter adéquatement le rendement effectivement réalisé par SOQUIP sur son placement, qui atteint maintenant plus de 30 millions de dollars.

D'autre part, la politique, établie l'an dernier, et visant à accélérer dans toute la mesure du possible les activités de production et de vente de gaz provenant de l'Ouest canadien, aura déjà aidé à accroître les bénéfices de cette année. Cette nouvelle politique devrait normalement contribuer de façon importante à la rentabilité de SOQUIP au cours des prochaines années.

Ces résultats de l'exercice financier 1982-1983 démontrent que la diversification et l'accroissement des activités commerciales de la Société, dans des secteurs choisis, devraient lui permettre de maintenir, l'an prochain, un niveau de rentabilité acceptable.

Des nominations, à la haute direction de la Société, ont été effectuées au cours de la dernière année. Monsieur Jacques Plante a été nommé au poste de vice-président, Exploration-production, et monsieur René Bédard à ceux de vice-président, Affaires juridiques, et directeur du Domaine minier.

Par ailleurs, au mois de septembre dernier, la Société a procédé à l'ouverture d'un bureau à Calgary et en a confié la responsabilité à monsieur James L. Roman.

Enfin, en février 1983, monsieur James P. Hea était nommé directeur du programme d'exploration sur la côte atlantique.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à trois administrateurs dont le mandat est maintenant terminé, messieurs Pierre Dupuis, Jacques Fortier et Fernand Girard, et à remercier les membres du conseil d'administration pour leur appui, ainsi que tous les employés de SOQUIP qui, par leur dévouement, ont contribué aux réalisations exposées dans le présent rapport.

Le président et chef de la direction,

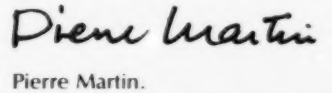

Pierre Martin.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un contexte économique difficile qui a eu ses effets sur le marché de l'énergie.

L'évolution de la demande

Au cours de la dernière année, les habitudes de consommation des Québécois ont continué de se modifier de façon importante.

Après avoir connu un taux de croissance annuel moyen de 4,8 % entre 1958 et 1975, la demande annuelle d'énergie au Québec a diminué de 0,1 % en moyenne entre 1975 et 1981. C'est au cours des deux dernières années que le ralentissement de la consommation a été le plus marqué. En 1982, la consommation totale aurait diminué, selon les évaluations de SOQUIP, d'environ 8 %, au Québec, par rapport à l'année précédente, dû principalement à la hausse rapide des prix de l'énergie, aux économies d'énergie et à la faible croissance économique.

Cette baisse de la demande a affecté tous les principaux fournisseurs d'énergie. La consommation d'électricité aurait diminué d'environ 2 %, en 1982. Le gaz naturel, malgré un accroissement de sa clientèle commerciale et domiciliaire, a vu ses ventes totales diminuer d'environ 6 %. Les ventes aux industries ont été affectées par le ralentissement général de l'activité économique, et plus particulièrement dans les secteurs à haute consommation d'énergie. La consommation de produits pétroliers aurait été la plus durement touchée, avec une baisse de l'ordre de 11 %, en 1982.

La composition du bilan énergétique du Québec a connu une mutation importante, au cours des dernières années, et, d'une façon générale, le rôle du pétrole a diminué, au profit de l'électricité et du gaz naturel. Alors qu'en 1975 le pétrole représentait près de 71 % de la consommation, l'électricité 21 % et le gaz naturel 6 %, la part de chacune de ces formes d'énergie s'établissait, à la fin de 1982, à respectivement 58 %, 32 % et 9 %.

Depuis quelques années, on a constaté, de plus, une rupture dans la relation historique entre le taux de croissance de la demande d'énergie et celui de la production nationale. Le rapport d'environ 1 qui existait dans le passé, entre ces deux taux, n'était plus, en moyenne que de 0,38 durant la période de 1975 à 1980. Nous croyons que ce rapport augmentera graduellement, au cours des prochaines années, par suite d'une reprise prévue dans les activités de production chez les plus grands consommateurs d'énergie.

Nous ne prévoyons toutefois pas un retour au niveau historique, étant donné la plus grande efficacité énergétique que l'on connaît maintenant.

SOQUIP est d'avis que le taux de croissance annuel moyen de la demande d'énergie au Québec, de 1981 à 1990, pourrait être d'environ 1,6 %. Cependant, compte tenu de la nouvelle tendance des prix, il est possible que le taux de croissance se situe à environ 2 %. Cette opinion est basée sur l'hypothèse d'un taux de croissance réel du produit intérieur brut d'environ 3 %, en moyenne, entre 1983 et 1990. La consommation totale devrait alors être d'environ 36 millions de TEP.

Rappel des objectifs gouvernementaux

D'ici à 1990, les politiques énergétiques verront à encourager la poursuite des changements déjà observés dans la répartition du marché de l'énergie au Québec.

Dans le but d'accroître l'autonomie énergétique du Québec et de renforcer la sécurité de ses approvisionnements, la politique québécoise vise à encourager l'efficacité énergétique, à mettre en valeur les ressources québécoises et à développer le marché du gaz naturel.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral entend également favoriser l'expansion du marché du gaz naturel au Québec. Le Programme énergétique national de 1980 et la mise à jour effectuée en 1982 définissent les objectifs du gouvernement canadien. Une attention particulière est accordée à la diminution rapide de la consommation de pétrole pour réduire sa part à 10 %, d'ici à la fin de la présente décennie, dans les secteurs autres que le transport. Pour le Québec, il en résulterait une moins grande dépendance face au pétrole importé.

Compte tenu de ces politiques, et étant donné le potentiel du marché gazier, SOQUIP s'est fixé comme objectif de faire en sorte que le gaz naturel satisfasse 18 % de la demande au Québec en 1990. Un tel objectif représente des ventes de gaz de 7,4 milliards de mètres cubes, comparativement à une consommation de 3 milliards de mètres cubes en 1982.

Si ces prévisions de la demande s'avèrent justes et que ces objectifs se réalisent, le bilan énergétique du Québec subira un réaménagement important d'ici à 1990, tel que l'illustre le graphique 1.

L'importance du gaz naturel

Les politiques énergétiques, tant québécoise que fédérale, accordent une importance toute particulière à l'expansion des marchés du gaz naturel au Québec. L'abondance des réserves gazières canadiennes constitue un atout majeur au plan de la sécurité des approvisionnements et de l'autosuffisance énergétique. Selon les données de l'Office national de l'énergie (rapport sur l'exportation du gaz — janvier 1983), les réserves actuelles, provenant des régions classiques, sont suffisantes pour satisfaire la demande canadienne, incluant les exportations autorisées, durant les quarante prochaines années.

Graphique 1
Le réaménagement du bilan énergétique du Québec (1982-1990)

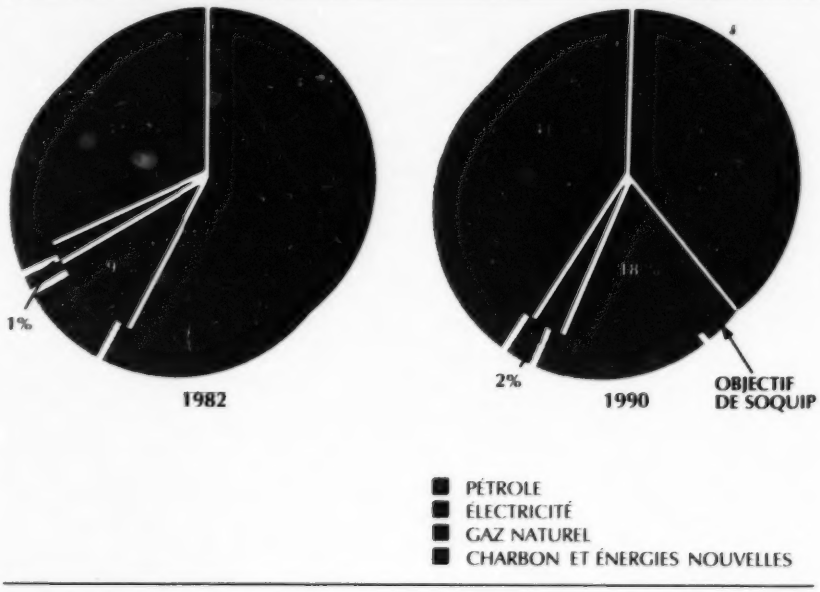

L'expansion du marché du gaz naturel favorisera le développement économique.

L'expansion du marché du gaz naturel fournira également d'intéressantes perspectives de développement économique, auquel SOQUIP et ses associés entendent participer au cours des prochaines années.

Entre 1983 et 1987, des investissements d'environ 2,4 milliards de dollars, en dollars courants, seront consacrés à l'expansion des réseaux de transport et de distribution, dont 1,8 milliard de dollars dans la distribution. Le parachèvement du gazoduc par Trans Québec & Maritimes et la construction des embranchements par Gaz Inter-Cité Québec Inc. exigeront des déboursés de l'ordre de 630 millions de dollars de 1983 à 1987.

Les retombées économiques reliées à ces investissements seront considérables pour le Québec. L'ensemble de ces investissements procureront en moyenne annuellement environ 3 400 emplois directs et 5 200 emplois indirects et induits. Ces retombées auront comme avantage d'être réparties dans plusieurs régions. Enfin, SOQUIP et ses compagnies affiliées ont adopté des politiques d'achat qui permettront d'augmenter le contenu québécois des biens et équipements requis par ces projets d'expansion.

La disponibilité du gaz naturel constitue, de plus, un facteur important pouvant influencer le développement industriel, étant donné les caractéristiques propres à cette forme d'énergie. SOQUIP entend profiter de la position qu'elle occupe, à la fois comme producteur et distributeur de gaz, pour concevoir et développer des projets susceptibles de promouvoir au Québec de nouveaux investissements industriels liés à l'utilisation de cette forme d'énergie.

En plus d'améliorer la sécurité des approvisionnements, l'extension des réseaux gaziers élargira l'éventail des formes d'énergie disponibles et augmentera la flexibilité des industries existantes, qui pourront adopter les procédés de transformation ou de fabrication les plus efficaces, et ainsi augmenter leur compétitivité et diversifier leur production.

Distribution du gaz naturel

L'expansion des marchés du gaz naturel s'est poursuivie avec vigueur durant la dernière année.

Le gazoduc, construit par Trans Québec & Maritimes, a atteint la Mauricie à l'automne 1982 et se dirige vers la région de Québec, où les travaux devraient être complétés à l'automne 1983. La mise à jour du Programme énergétique national, en mai 1982, a toutefois amené une modification importante au niveau du partage des responsabilités et du financement de la construction des embranchements du gazoduc principal. Le coût de construction des embranchements était évalué à plus de 700 millions de dollars. Cependant, le gouvernement fédéral décidait de limiter son financement à environ 500 millions de dollars. Cette décision a entraîné une réduction du nombre d'embranchements et, par conséquent, l'exclusion de certaines régions que l'on prévoyait desservir au départ.

C'est dans ce contexte que Gaz Inter-Cité Québec Inc. s'est vu confier, au cours de la dernière année, la responsabilité de construire les embranchements de l'Estrie, de Bécancour, de la Mauricie, du Saguenay/Lac-Saint-Jean ainsi que celui prévu à l'est de la ville de Québec.

Dans la région de Montréal, Gaz Métropolitain, inc. a procédé à d'importants travaux de prolongement et de modernisation de son réseau. La compagnie a étendu sa distribution aux villes de Joliette, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, Valleyfield et Saint-Eustache. Gaz Inter-Cité Québec Inc. a livré ses premiers volumes de gaz naturel dans la région de Louiseville et de Trois-Rivières à l'automne 1982, et a signé des ententes avec des clients en Estrie, à Shawinigan, à Grand-Mère, à Bécancour et dans la région de Québec, territoires qu'elle entend desservir dès l'automne 1983.

Au cours de l'année, les distributeurs gaziers ont dû faire face à une forte concurrence de la part du mazout lourd et de l'électricité, dans le secteur industriel en particulier.

Le secteur pétrolier

En 1982-1983, les raffineurs, autant au Québec qu'ailleurs dans le monde, ont de nouveau été confrontés aux problèmes causés par la baisse de la consommation et le changement de configuration de la demande par produit.

La rationalisation, déjà amorcée au Québec, a continué en 1982 avec l'annonce des fermetures des raffineries de Texaco Canada Inc., en octobre 1982, de BP Canada, à l'été 1983, et de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, à la fin de la même année, et de la réduction de la capacité de production chez Gulf Canada. Comme résultat, la capacité nominale de production sera réduite de près de 40 % par rapport à 1981.

L'industrie pétrolière procurait directement environ 3 000 emplois, au niveau du raffinage seulement. Ces fermetures entraîneront la perte d'environ 1 200 de ces emplois et réduiront les investissements futurs dans ce secteur.

La rationalisation de l'industrie du raffinage est nécessaire par suite de la baisse de la demande. Toutefois certains facteurs devraient être considérés. Ainsi, au début de l'année 1984, la capacité nominale de raffinage, au Québec, s'établira à environ 55 300 mètres cubes par jour, et le Québec deviendra alors un importateur net de produits raffinés, après avoir été un exportateur net pendant plusieurs années (graphique 2).

Graphique 2

Comparaison de l'offre et de la demande de produits pétroliers raffinés au Québec

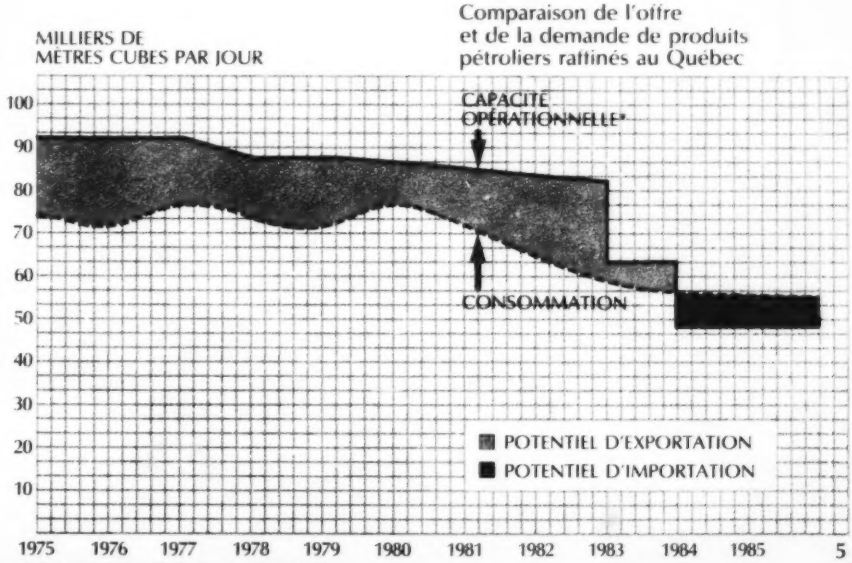

*Basée sur 90 % de la capacité nominale

Ouest canadien

Dans l'Ouest canadien, la Société a orienté ses activités vers le développement de ses actifs et l'augmentation de sa production.

L'objectif principal de SOQUIP, à court et moyen termes, dans l'Ouest canadien, est le développement et la mise en production des réserves de gaz nécessaires pour fournir une partie importante des volumes requis par l'expansion des marchés québécois.

Au cours de l'exercice 1982-1983, SOQUIP a acquis, avec ses associés, 350 kilomètres de lignes sismiques dans cette région.

Elle a également participé au forage de 17 puits résultant en 7 puits de pétrole qui sont présentement en production et 2 puits de gaz qui sont suspendus pour mise en production future. Ces résultats ont permis d'augmenter les réserves de SOQUIP d'environ 8 300 mètres cubes de pétrole et de 2,7 millions de mètres cubes de gaz.

Par ailleurs, l'acquisition d'un pourcentage important de droits miniers, détenus principalement par Murphy Oil Company Ltd., a contribué à une augmentation estimée à 282 millions de mètres cubes des réserves de gaz nettes de SOQUIP.

Avec la mise en production des propriétés de Hoadley, Clive et Chisholm, la production annuelle totale de SOQUIP dans l'Ouest est passée de 18,8 à 27,2 millions de mètres cubes de gaz avec production associée de 2 484 mètres cubes de gaz de pétrole liquéfié. Les revenus d'opération et de production, pour l'année, ont été de 3,5 millions de dollars.

Hoadley représente, pour SOQUIP, une région ayant un intérêt particulier pour le développement de réserves de gaz, alors que Sylvan Lake et North West Kitscoty sont des regions ou la Société a établi la présence d'une grande partie de ses réserves de pétrole.

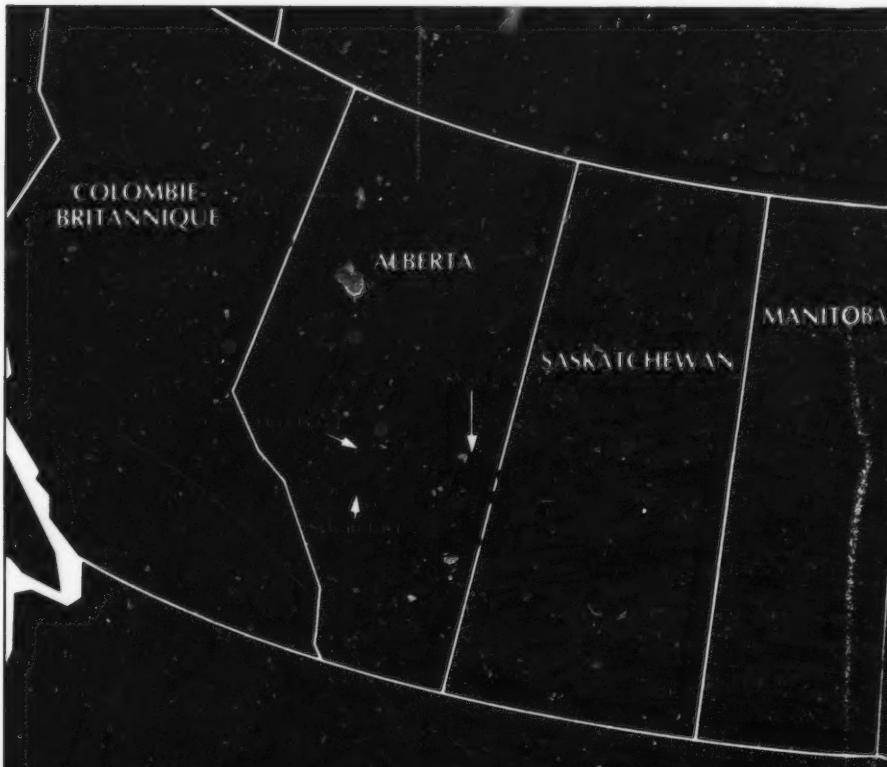

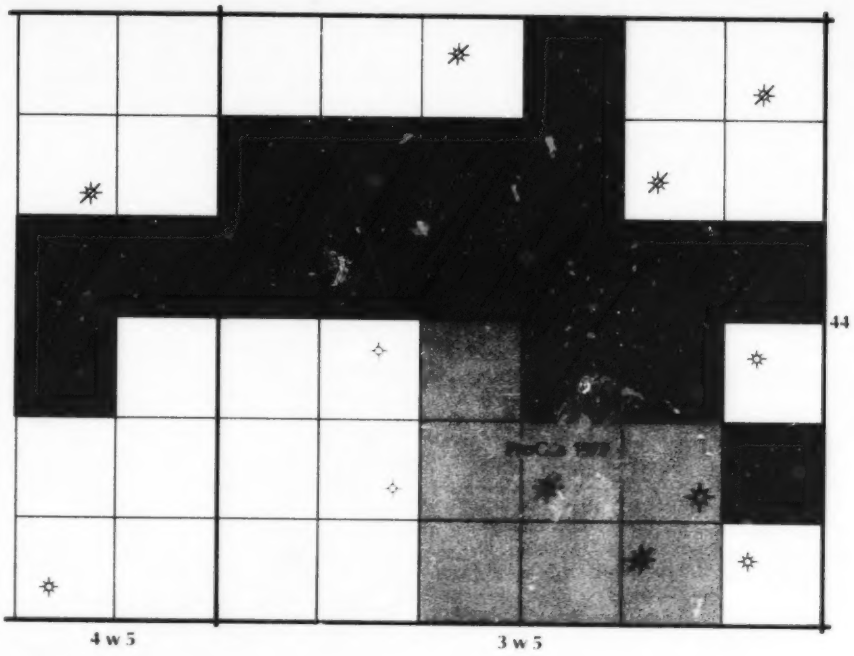

Légende

terrains de SOQUIP

puits de SOQUIP :

- puits producteur de gaz
- puits suspendu de gaz
- puits producteur de pétrole
- puits suspendu de gaz et de pétrole
- puits sec

0 1 2 3

kilomètres

HOADLEY

Dans la région de Hoadley, un contrat de vente de gaz, conclu avec ProGas Limited en 1978 et couvrant 1 813 hectares, a permis à SOQUIP de vendre, durant la dernière année, 5,5 millions de mètres cubes de gaz et 2 012 mètres cubes de gaz de pétrole liquéfié. Une superficie additionnelle de 4 403 hectares fait aussi l'objet d'un contrat avec ProGas, depuis 1981 et d'autres puits pourraient entrer en production en 1983.

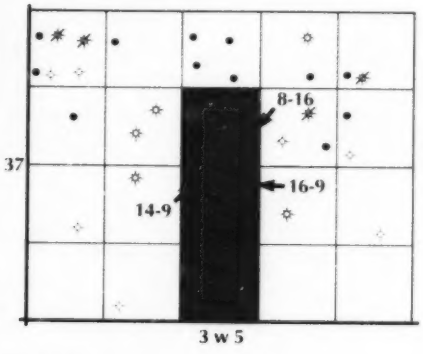

SYLVAN LAKE

Les résultats encourageants du puits 8-16 foré durant l'exercice précédent ont conduit au forage des puits 14-9 et 16-9 au cours du présent exercice, établissant, pour SOQUIP, des réserves nettes de 4 634 mètres cubes de pétrole et certaines quantités de gaz non encore déterminées. Le développement de cette région se poursuit.

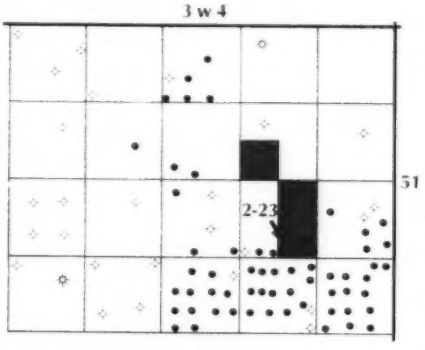

NORTH WEST KITSCOTY

À la suite de la mise en production du puits 2-23, en janvier 1982, trois puits additionnels ont été forés, au cours du présent exercice, établissant des réserves, pour SOQUIP, de 4 275 mètres cubes de pétrole lourd. Le développement de cette région se poursuivra en 1983.

Résultats cumulatifs

Le domaine minier de SOQUIP, dans les quatre provinces de l'Ouest canadien, couvre 169 450 hectares dans divers projets à l'intérieur desquels l'intérêt de la Société varie de 2 % à 50 %.

Les réserves prouvées et probables de SOQUIP se chiffrent à 1 227 millions de mètres cubes de gaz, 18 321 mètres cubes de pétrole et 179 219 mètres cubes de gaz de pétrole liquéfié.

SOQUIP est présente dans l'Ouest depuis 1975 et est associée avec plusieurs compagnies, entre autres Murphy Oil Company Ltd., Novalta Resources Ltd., Orbit Oil & Gas Ltd., Dome Petroleum Limited, Camel Resources Ltd. et Embassy Resources Ltd. Une partie des travaux de SOQUIP dans cette région est effectuée par l'entremise de sa filiale, EXPLORATION SOQUIP INC.

Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Au Québec, SOQUIP a poursuivi ses travaux d'exploration, principalement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, régions qui offrent le meilleur potentiel de découvertes.

Les travaux de SOQUIP, dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, s'intègrent dans sa politique d'exploration à moyen terme, qui vise, entre autres, à explorer le territoire marin du Québec, ainsi que les régions avoisinantes qui offrent des possibilités de découvertes en hydrocarbures.

SOQUIP, directement ou par l'entremise d'EXPLORATION SOQUIP INC., est surtout active dans le cadre des ententes suivantes : une première, datant de 1980 avec Petro-Canada Ventures, et les trois autres, datant de 1981 avec la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, Ultramar Canada Inc., auquel Western Star Investments Ltd. a transféré ses droits au cours de l'année, et Texaco Canada Inc.

À l'intérieur de ces ententes, SOQUIP a poursuivi, cette année, les études sur l'environnement entreprises au cours de l'exercice précédent.

Des travaux d'évaluation géologique et géophysique complémentaires ont de plus été entrepris pour définir le potentiel en hydrocarbures de la région. Ainsi, 1 047 kilomètres de lignes sismiques ont été acquis avec Petro-Canada Ventures, 3 280 avec la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée et 346 avec Ultramar Canada Inc.

Quant à l'entente avec Texaco Canada Inc., des négociations sont présentement en cours dans le but de forer la structure de Millerand, au sud-ouest des Îles-de-la-Madeleine, définie en détail par les relevés de l'année dernière.

Par ailleurs, à l'été 1982, Chevron Standard Limited a effectué un relevé sismique de 460 kilomètres faisant suite au relevé de 600 kilomètres de 1981. La participation de SOQUIP aux coûts du programme a été défrayée par Chevron selon une entente entre les deux parties. Dans ce projet, SOQUIP est associée au groupe Hudson's Bay Oil and Gas Company Limited et détient 15 % des droits miniers provinciaux et fédéraux, couvrant 677 564 hectares, autour de l'Île du Prince-Édouard.

De plus, des études préliminaires d'exploration ont été entreprises sur l'Île d'Anticosti, où EXPLORATION SOQUIP INC. détient presque tous les droits miniers, soit 781 600 hectares.

Le domaine minier de SOQUIP, totalisant près de dix millions d'hectares dans le cadre des principales ententes, se répartit de la façon suivante :
4 500 876 hectares dans l'estuaire du Saint-Laurent, avec Petro-Canada Ventures ; 1 778 126 hectares au sud-est de l'Île d'Anticosti, avec la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée ;
3 201 913 hectares au nord-est de l'Île d'Anticosti, avec Ultramar Canada Inc. ; 329 936 hectares près des Îles-de-la-Madeleine, avec Texaco Canada Inc.

SOQUIP détient également 50 % et plus de droits miniers couvrant une superficie de 3 453 149 hectares dans la région.

SOQUIP — 100 % (1)

SOQUIP et ses associés :

Petro-Canada Ventures	(2)
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	(3)
Ultramar Canada Inc.	(4)
Texaco Canada Inc.	(5)
SAREP	(6)
Scurry-Rainbow Oil Limited	(7)
Amoco Canada Petroleum Company Ltd.	(8)
Hudson's Bay Oil and Gas Company Limited	(9)

Québec terrestre

Pour 1982-1983, l'objectif de la Société a été de poursuivre l'évaluation de la péninsule de la Gaspésie.

SOQUIP a intensifié ses activités dans cette région où elle a effectué, cette année, un relevé sismique de plus de 425 kilomètres présentement en cours d'interprétation. Les résultats de l'évaluation pourraient conduire à un forage en 1983. SOQUIP détient, dans la péninsule de la Gaspésie, des permis sur 205 375 hectares avec Petro-Canada Ventures, qui a défrayé le coût des travaux du présent exercice, et 8 840 hectares conjointement avec Canterra Energy Ltd.

SOQUIP a, de plus, convenu d'accélérer la production du champ de Saint-Flavien dont les réserves sont maintenant établies à 208 millions de mètres cubes de réserves prouvées et 41 millions de mètres cubes de réserves probables, pour un total de 249 millions de mètres cubes. Depuis mars 1980, la production a été de 13 105 200 mètres cubes de gaz naturel, dont 4 692 100 mètres cubes au cours du présent exercice. La Société s'est récemment engagée à approvisionner un nouveau client en gaz naturel et, à cette fin, a entrepris la construction d'un gazoduc de 13 kilomètres entre Saint-Flavien et Saint-Agapit.

D'autre part, SOQUIP en est venue à la décision de mettre fin à la plupart de ses travaux dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, par suite de l'évaluation finale des données acquises. Ainsi, plusieurs permis ont été abandonnés, cette année, et le domaine minier détenu par SOQUIP et son principal partenaire, Petro-Canada Ventures, est passé de 667 000 à 178 918 hectares.

La Société a également poursuivi ses études de faisabilité technique à Parke, près de Rivière-du-Loup, où elle détient des permis couvrant 38 792 hectares, ainsi qu'à Saint-Flavien, relativement à des structures géologiques qui pourraient éventuellement permettre le stockage souterrain de gaz naturel.

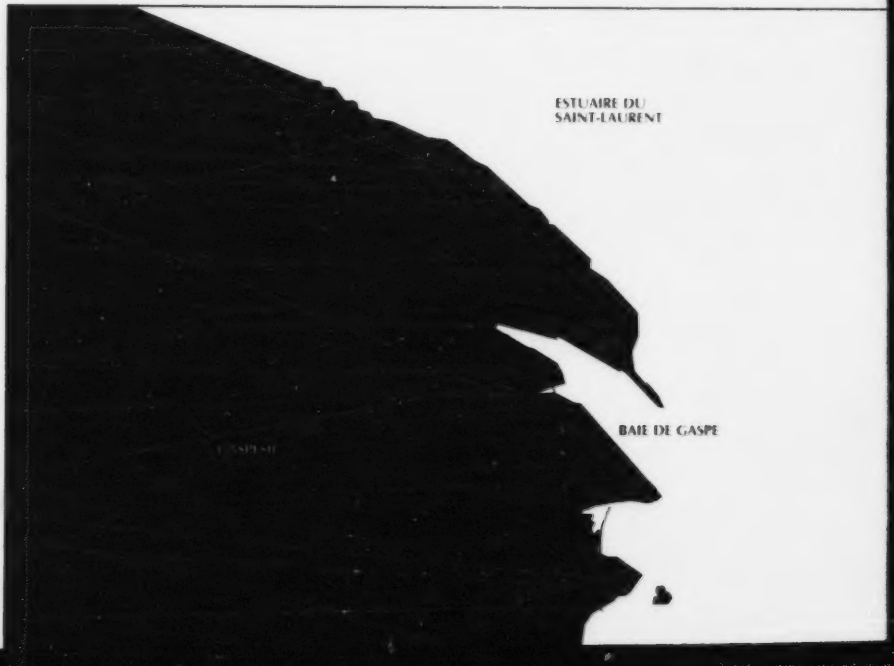

— Acquisition sismique avant 1982
— Acquisition sismique 1982

Côte atlantique

La côte atlantique représente une région clé pour la stratégie d'exploration à plus long terme de SOQUIP.

SOQUIP entend augmenter de façon significative ses activités sur la côte atlantique où le potentiel a été démontré, entre autres, par les découvertes d'Hibernia et celles de la région de l'Île-de-Sable. De plus, la proximité des centres de consommation, la technologie de production maintenant suffisamment développée pour permettre la mise en production, ainsi que les subventions accordées par le Programme d'encouragement du secteur pétrolier incitent la Société à intensifier ses efforts dans cette région.

Cette année, la Société a entrepris, par l'entremise de sa filiale EXPLORATION SOQUIP INC., un programme géophysique de grande envergure comprenant un relevé de 40 000 kilomètres de sismique, de gravimétrie et de magnétométrie dans des régions à fort potentiel en hydrocarbures de la côte atlantique. Au 31 mars, plus de 15 484 kilomètres étaient déjà acquis. Ces données permettront à SOQUIP de préciser sa stratégie d'exploration dans cette région.

Pour réaliser son programme sur la côte atlantique, SOQUIP est à constituer, avec d'autres partenaires, un groupe d'exploration dont le contenu canadien sera suffisamment élevé pour permettre l'obtention du maximum des subventions prévues par le Programme d'encouragement du secteur pétrolier.

Par l'entremise de sa filiale, SOQUIP a de plus poursuivi ses activités dans deux autres projets sur la côte atlantique :

Avec ses partenaires, SOQUIP a fait l'acquisition de 2 440 kilomètres de sismique réflexion, dans la Mer du Labrador, où elle détient un intérêt de 15 % dans des blocs de permis fédéraux sur 804 032 hectares en association avec le groupe Canterra Energy Ltd. Ces données sont présentement en cours d'interprétation.

Dans un autre projet, totalisant 110 592 hectares, au nord de l'île du Cap-Breton, duquel tous les partenaires, à l'exception de SOQUIP et de Petro-Canada, se sont retirés au cours de l'année, la Société a conservé une participation de 10 %, alors que Petro-Canada Exploration Inc. est devenue l'opérateur.

SOQUIP et ses associés :

Canterra Energy Ltd. (1)
Petro-Canada Exploration Inc. (2)

Principales régions visées par le programme d'exploration de SOQUIP dans l'Est.

Baie d'Hudson

À l'été 1982, EXPLORATION SOQUIP INC. et ses partenaires ont complété un relevé sismique de 5 449 kilomètres qui représente la première phase d'un programme d'exploration pétrolière et gazière d'une durée initiale de cinq ans. Les données qui ont été recueillies sont présentement en voie d'interprétation et un second relevé sismique de même envergure est prévu pour l'été 1983.

Ce programme fait partie d'une convention d'amodiation avec Sogepet Limited, qui détient un permis fédéral d'exploration totalisant 29 millions d'hectares conjointement avec Ontario Energy Corporation, par l'intermédiaire de sa filiale Onexco Oil and Gas Ltd., et avec Canadian Occidental Petroleum Ltd., opérateur du projet. En assumant un tiers des dépenses d'exploration, SOQUIP pourra gagner 70 % de la part de Sogepet.

L'opérateur du projet poursuit présentement des négociations avec le gouvernement fédéral dans le but de finaliser un accord d'exploration, conformément à la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada.

Domaine minier de SOQUIP

Domaine minier

- BRUT
- NET

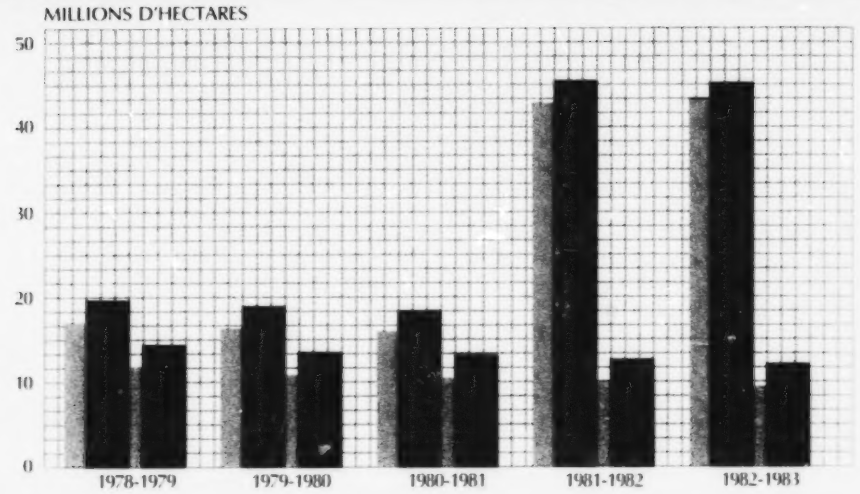

Acquisition de lignes sismiques marines

- ESTUAIRE ET GOLFE DU SAINT-LAURENT
- CÔTE ATLANTIQUE
- BAIE D'HUDSON
- TOTAL

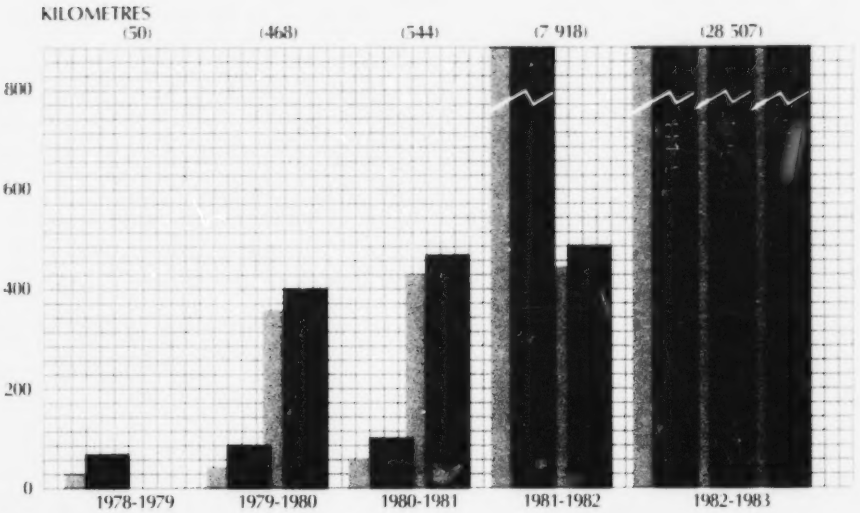

Acquisition de lignes sismiques terrestres

- OUEST CANADIEN
- QUÉBEC TERRESTRE
- TOTAL

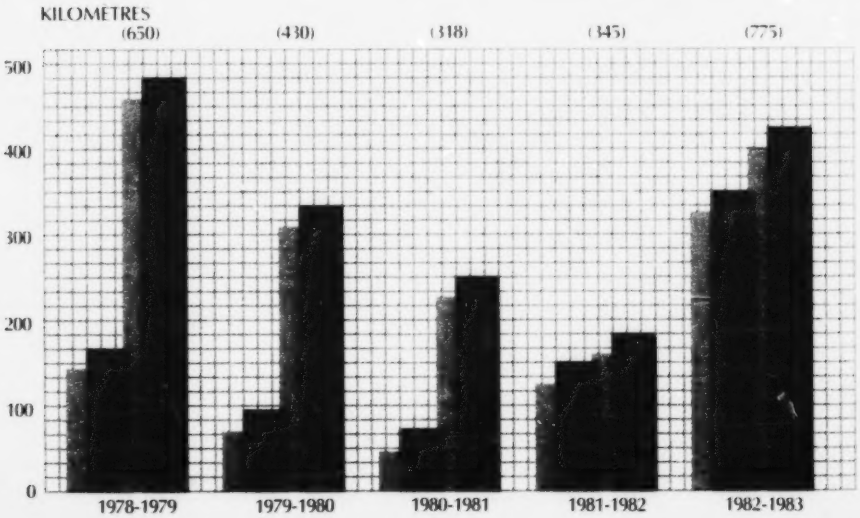

Réserves[1]

	Prouvées	Probables	Total
Gaz	1 171 730 10^3m^3	303 823 10^3m^3	1 475 554 10^3m^3
Pétrole	14 982 m^3	3 339 m^3	18 321 m^3
Gaz de pétrole liquéfié[2]	179 219 m^3	—	179 219 m^3

Notes :

(1) Ces chiffres représentent la participation de SOQUIP dans les différentes propriétés pétrolifères et gazéifères du Canada. Ils reflètent un changement par rapport aux méthodes de calcul utilisées précédemment. Alors que les réserves étaient auparavant calculées strictement sur une base volumétrique, les chiffres ci-dessus représentent les volumes récupérables de façon volumétrique et économique. Ces chiffres proviennent :

a) d'une étude préliminaire de McDaniel & Associates, en date du 1er novembre 1982, modifiée pour tenir compte de récents changements de participation dans plusieurs propriétés et des résultats de nouveaux forages entrepris à la fin de l'année 1982 ;

b) d'un estimé des volumes de gaz devant être exportés par SOQUIP à partir des terrains couverts par le permis d'exportation de gaz de l'Alberta, dans le cadre de l'entente d'amodiation avec Murphy Oil Company Ltd.

(2) Les volumes de gaz de pétrole liquéfié proviennent essentiellement de nos propriétés de la région de Hoadley. Par les années passées, ces volumes étaient considérés sous leur forme gazeuse et inclus, en tant que tels, dans les réserves de gaz.

Production de gaz

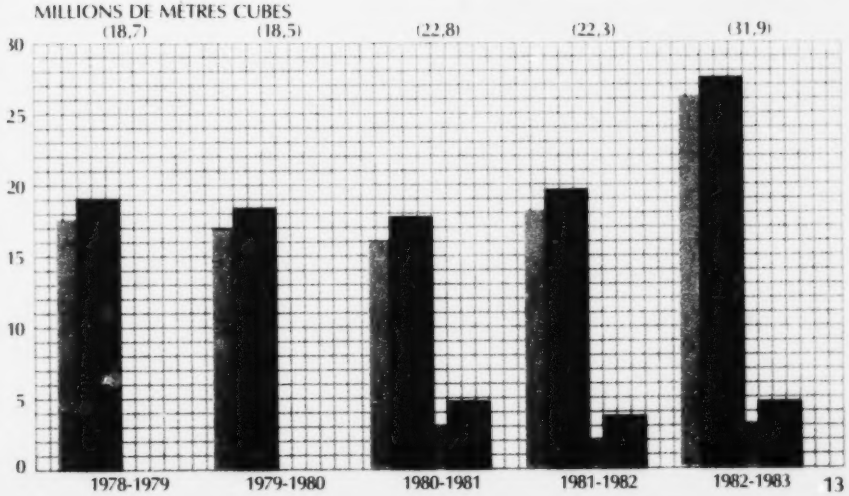

Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
REVENUS		
Ventes de gaz naturel	**4 138 382 $**	2 175 547 $
moins: Redevances	**470 908**	691 696
	3 667 474	1 483 851
Participation dans les résultats nets de compagnies associées (note 3)	**3 967 287**	—
Autres revenus	**132 913**	350 558
	7 767 674	1 834 409
DÉPENSES		
Production de gaz naturel	**528 640**	350 731
Amortissement et épuisement	**1 872 024**	917 267
Frais généraux et d'administration	**2 662 851**	2 659 963
Frais (revenus) financiers nets (note 8)	**676 165**	(87 515)
	5 739 680	3 840 446
BÉNÉFICE (PERTE), COMPTE NON TENU DES POSTES SUIVANTS	**2 027 994**	(2 006 037)
Récupération de redevances (note 9)	**589 098**	—
Études de faisabilité (note 10)	**(591 144)**	(1 050 793)
Radiation d'une dette à long terme	**—**	826 230
	(2 046)	(224 563)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	**2 025 948 $**	(2 230 600) $

Évolution de la situation financière consolidée

de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
PROVENANCE DES FONDS		
Fonds générés par l'exploitation	**2 374 856 $**	—
Souscription au capital-actions	**19 000 000**	22 500 000 $
Augmentation de la dette à long terme	**9 091 600**	—
Ventes d'immobilisations	**32 149**	23 633
	30 498 605	22 523 633
UTILISATION DES FONDS		
Fonds utilisés pour l'exploitation	**—**	2 044 526
Acquisitions de propriétés pétrolifères et gazéifères (note 4)	**11 764 140**	5 690 487
Acquisitions d'immobilisations	**339 253**	1 036 943
Placements	**25 184 555**	11 371 637
Réduction de la dette à long terme	**851 605**	3 297 839
	38 139 553	23 441 432
DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT	**7 640 948**	917 799
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	**11 583 653**	12 501 452
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	**3 942 705 $**	11 583 653 $

Bilan consolidé

au 31 mars 1983
(L.R.Q., c. S-22)

ACTIF	1983	1982
À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	**9 767 042 $**	5 609 535 $
Débiteurs	**2 461 585**	4 306 613
Subventions à recevoir en vertu de programmes d'encouragement pétrolier	**14 720 394**	—
Stock de matériel de forage — au coût	**546 082**	561 066
Capital-actions souscrit à recevoir	**—**	7 500 000
	27 495 103	17 977 214
PLACEMENTS (note 3)	**38 115 489**	11 371 637
PROPRIÉTÉS PÉTROLIFÈRES ET GAZÉIFÈRES (note 4)	**98 263 578**	88 011 178
IMMOBILISATIONS (note 5)	**2 539 801**	2 629 162
	166 413 971 $	119 989 191 $

PASSIF	1983	1982
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	**23 073 892 $**	3 333 561 $
Fraction de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	**478 506**	3 060 000
	23 552 398	6 393 561
DETTE À LONG TERME (note 6)	**9 066 225**	826 230
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 7)	**134 000 000**	115 000 000
Déficit	**204 652**	2 230 600
	133 795 348	112 769 400
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 11)		
	166 413 971 $	119 989 191 $

Pour le Conseil d'administration

Antoine Ayoub,
Président du conseil

Pierre Martin,
Président et chef de la direction

Déficit consolidé

de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
Solde au début	**2 230 600 $**	—
Bénéfice net (perte nette)	**2 025 948**	(2 230 600) $
Solde à la fin	**204 652 $**	2 230 600 $

Notes complémentaires

31 mars 1983

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), compagnie à fonds social constituée par loi spéciale en 1969, a pour objets, directement ou en participation, la recherche, la mise en valeur, la production, l'emmagasinage, le transport, l'achat, l'importation et la vente des hydrocarbures liquides ou gazeux. Dans la réalisation de ses objets, la Société doit avoir un objectif de rentabilité.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive EXPLORATION SOQUIP INC.

Placements

La Société comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une compagnie émettrice est d'au moins 20 % et d'au plus 50 %, dans la mesure où la Société exerce à l'égard de cette compagnie une influence sensible sur les décisions financières et administratives. Selon cette méthode, le placement est inscrit au coût et est augmenté de la part de la Société dans le bénéfice net de la compagnie à compter de la date de l'acquisition. Lorsqu'une perte est encourue ou un dividende payé par cette compagnie, le placement est diminué pour la quote-part de la Société.

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Propriétés pétrolifères et gazéifères

Selon la méthode de capitalisation du coût entier, la Société impute à ses propriétés pétrolifères et gazéifères, tous les coûts se rapportant à l'exploration et à la mise en valeur. Ces coûts comprennent les frais d'acquisition de concessions, les dépenses se rapportant aux travaux de géologie et de géophysique, les dépenses locatives des terrains inexploités et les frais de forage de même que les frais généraux reliés à l'exploration et à la mise en valeur.

Ces coûts sont identifiés à des projets dont l'évaluation est complétée ou à des projets en voie d'évaluation. Les coûts accumulés des projets dont l'évaluation est complétée sont amortis selon la méthode de l'épuisement proportionnel calculé selon les quantités produites par rapport aux estimations de réserves pétrolières et gazières prouvées.

Les propriétés pétrolifères et gazéifères relatives à l'ensemble des projets dont l'évaluation est complétée sont évaluées au moindre de la valeur amortie ou de la valeur estimée des réserves prouvées de pétrole et de gaz.

Les coûts accumulés des projets en voie d'évaluation, comprenant des projets importants auxquels aucune réserve prouvée n'a encore été attribuée, sont exclus du calcul de l'épuisement jusqu'à ce que des réserves prouvées soient découvertes ou que le projet soit considéré abandonné.

Activités en participation

La Société exerce fréquemment ses activités en participation. Les états financiers ne tiennent compte que de l'intérêt proportionnel de la Société.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode du taux constant appliqué au solde dégressif aux taux annuels suivants:

Entrepôts	5%
Équipement roulant	5% à 20%
Matériel roulant	30%

Les améliorations locatives sont amorties proportionnellement à leur durée d'utilisation déterminée en fonction du bail.

Subventions en vertu de programmes d'encouragement pétrolier

Les subventions auxquelles la Société a droit en vertu de programmes d'encouragement pétrolier sont comptabilisées en réduction du coût des propriétés pétrolifères et gazéifères.

3. PLACEMENTS

	% de participation	1983	1982
À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (a)			
Gaz Métropolitain, inc. 5 300 000 actions ordinaires, sans valeur nominale, (cours boursier 34 450 000 $; 1982: 6 825 000 $)	20,2 %	**32 701 095 $ (b)**	8 371 055 $ (c)
Gaz Inter-Cité Québec Inc. 4 955 682 actions ordinaires, sans valeur nominale	49,0 %	**4 315 862**	3 000 582
GNC Québec Ltée 100 000 actions ordinaires, sans valeur nominale et avance de 72 253 $	25,0 %	**98 542**	—
À LA VALEUR D'ACQUISITION			
East Coast Energy Ltd. 66 666 actions privilégiées 10% non cumulatif, valeur nominale 15 $, votantes, convertibles en actions ordinaires classe «A», rachetables et comportant un privilège de remboursement par anticipation		**999 990**	—
		38 115 489 $	11 371 637 $

(a) La participation dans les résultats nets de compagnies associées de 3 967 287 $ a été établie à partir des états financiers vérifiés au 31 décembre 1982 (1 439 179 $) et des états financiers non vérifiés pour la période du 1er janvier 1983 au 31 mars 1983 (2 528 108 $). Les dividendes encaissés au cours de l'exercice ont été de 2 408 000 $.

(b) La Société a acquis, en juillet 1982, 4 000 000 d'actions ordinaires de Gaz Métropolitain, inc. en contrepartie d'un montant de 22 000 000 $, portant sa participation à 30 371 055 $ et à 20,2%. À la date de cette dernière transaction, le coût des actions possédées par SOQUIP était inférieur à leur valeur comptable; cette différence n'est pas comptabilisée.

(c) Présenté à la valeur d'acquisition en 1982.

4. PROPRIÉTÉS PÉTROLIFÈRES ET GAZÉIFÈRES

	Solde au 31 mars 1982	Additions nettes et virements	**Solde au 31 mars 1983**
ÉVALUATION COMPLÉTÉE	49 529 770 $	6 457 422 $	55 987 192 $
EN VOIE D'ÉVALUATION	39 376 868	24 520 333	63 897 201
	88 906 638	30 977 755	119 884 393
Moins :			
Subventions en vertu de programmes d'encouragement pétrolier	275 000	19 213 615	19 488 615
COÛT TOTAL	88 631 638	11 764 140	100 395 778
Moins : épuisement	620 460	1 511 740	2 132 200
	88 011 178 $	10 252 400 $	**98 263 578 $**

5. IMMOBILISATIONS

	1983	1982
Terrains, entrepôts et équipements, au coût	**3 781 939 $**	3 558 476 $
Amortissement accumulé	**1 242 138**	929 314
	2 539 801 $	2 629 162 $

6. DETTE À LONG TERME

	1983	1982
Emprunts bancaires (a)	**7 000 000 $**	3 000 000 $
Emprunt bancaire sans recours	**—**	60 000
Emprunt (b)	**456 756**	826 230
Billet dû le 30 juin 1986	**1 982 851**	—
Avance d'un client	**105 124**	—
	9 544 731	3 886 230
Fraction de la dette à long terme échéant à moins d'un an	**478 506**	3 060 000
	9 066 225 $	826 230 $

(a) Ces emprunts portent intérêt à un taux annuel n'excédant pas le taux préférentiel bancaire. Le solde au 31 mars 1983 est remboursable le 1er avril 1986 ou par anticipation, au gré de la Société et sans pénalité.

(b) Cet emprunt sans intérêt est remboursable au rythme de la production de certaines réserves de gaz.

7. CAPITAL-ACTIONS

Le fonds social de la Société est constitué d'actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune.

	(millions $) 1983	1982
AUTORISÉ		
5 100 000 actions	**255,0**	255,0
SOUSCRIT		
Versé, 2 680 000 actions	**134,0**	107,5
À recevoir, 150 000 actions	**—**	7,5
	134,0	115,0

SOUSCRIPTIONS ADDITIONNELLES

En vertu de la Loi sur la Société québécoise d'initiatives pétrolières, il est prévu que des souscriptions additionnelles au capital-actions pourront s'effectuer comme suit:

	1983-84	1984-85	1985-86	TOTAL
À la demande de la Société	31 $	—	—	31 $
À la demande de la Société, à des fins agréées par le gouvernement	25	25	25	75
	56 $	25	25	106
À la demande de la Société, en tout temps, avec l'approbation préalable du gouvernement				15
				121 $

Si la Société demande au cours d'une année une somme inférieure à la somme maximale prévue pour cette même année, la différence pourra faire l'objet d'une demande ultérieure.

8. FRAIS (REVENUS) FINANCIERS NETS

	1983	1982
Intérêts sur dette à long terme		
Emprunts bancaires	1 254 533 $	827 405 $
Emprunt bancaire sans recours	4 010	20 687
	1 258 543	848 092
Intérêts sur dépôts bancaires	582 378	805 607
Revenus de placements	—	130 000
	582 378	935 607
	676 165 $	(87 515) $

9. RÉCUPÉRATION DE REDEVANCES

Le remboursement de redevances de 589 098 $ du gouvernement de l'Alberta se rapporte aux exercices 1978-1979 à 1981-1982 et n'a pas été comptabilisé rétroactivement.

10. ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Ces frais se rapportent à des études concernant une usine de valorisation des mazouts lourds, l'approvisionnement des distributeurs québécois en gaz naturel, le raffinage et la distribution de produits pétroliers au Québec.

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements
En plus des engagements encourus dans le cours normal de ses affaires, la Société et sa filiale, à titre de commandités, sont responsables des obligations de deux sociétés en commandite.

Contrat de location - exploitation à long terme
Au terme d'un contrat de location-exploitation se terminant le 31 août 1991, la Société s'est engagée à verser jusqu'à cette date un loyer minimal total de 4 100 000 $. Les loyers minimaux pour les cinq prochains exercices sont les suivants:

1984	472 000 $
1985	474 000
1986	476 100
1987	478 400
1988	480 700

Le locateur a consenti à la Société une option d'achat sur les espaces loués.

Éventualité
En garantie du respect de l'échéance de certains travaux d'exploration de sa filiale EXPLORATION SOQUIP INC., la Société a émis un billet à ordre de 1 666 665 $.

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'initiatives pétrolières — SOQUIP au 31 mars 1983 ainsi que les états consolidés des résultats, du déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1983 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, c.a.

Québec, le 15 juin 1983

Gaz Métropolitain, inc.

Gaz Métropolitain, inc. distribue le gaz naturel dans un territoire qui comprend l'île de Montréal et les municipalités situées dans un rayon de 40 kilomètres. Ce bassin de population représente plus de 65 % du marché potentiel du gaz naturel au Québec.

En 1982, la compagnie a investi plus de 100 000 000 $ dans l'expansion et la modernisation de son réseau qui s'étend maintenant jusqu'à Joliette, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, Valleyfield et Saint-Eustache.

La compagnie a obtenu des résultats très satisfaisants au cours de son dernier exercice financier. Les revenus ont atteint 501 861 000 $, comparativement à 408 276 000 $ en 1981. Le bénéfice net a été de 28 262 000 $, en forte croissance par rapport à celui de 13 391 000 $ en 1981. Ce résultat a permis d'obtenir un rendement de 17,4 % sur l'avoir moyen des détenteurs d'actions ordinaires. Le dividende s'établissait à 0,52 $ par action, soit une majoration de 30 % par rapport à 1981.

En 1982, la compagnie a converti près de 23 500 logements et plus de 2 000 clients industriels et commerciaux pour accroître ses ventes à ce titre de 365 millions de mètres cubes. Les ventes de gaz ont atteint 2,7 milliards de mètres cubes, soit un recul de 6 % sur l'année précédente. Cette baisse de la consommation est la conséquence directe des effets de la récession sur les secteurs industriel et commercial et des économies d'énergie pratiquées dans le secteur résidentiel. Par contre, le premier trimestre de 1983 a montré des signes très encourageants, puisque les ventes de gaz ont été supérieures de 11 % à ce qu'elles étaient à la même période en 1982. Les ventes se chiffrent à 1 078 millions de mètres cubes pour les trois premiers mois de 1983 alors qu'elles étaient de 968 898 mille mètres cubes pour la période correspondante en 1982.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires, pour le premier trimestre de 1983, s'est établi à 15 752 000 $, ou 0,60 $ par action, comparativement à 19 328 000 $ pour le même trimestre en 1982, ou 1,08 $ par action.

Cette variation devrait être compensée par des profits plus élevés que l'an dernier, au cours des prochains trimestres. En effet, certains facteurs tarifaires et fiscaux ont diminué les profits au premier trimestre et les augmenteront aux deux prochains.

Dans le but de diversifier ses activités, la compagnie s'est associée à SOQUIP et CNG Fuel Systems Ltd. dans la création de GNC Québec Ltée, afin de faire la mise en marché du gaz naturel comme carburant dans le transport. Les quelque 350 véhicules de la compagnie seront adaptés au gaz naturel d'ici à quelques années.

En 1983, la compagnie déploiera toute l'énergie nécessaire pour que soient recherchées et adoptées des solutions permanentes aux difficultés occasionnées par la présence de surplus de mazout lourd et pour que s'harmonisent les stratégies de remplacement du pétrole sur le marché.

SOQUIP détient 20,2 % des actions ordinaires de Gaz Métropolitain, inc.

Conseil d'administration

PIERRE MARTIN
Président du conseil d'administration

Président et chef de la direction
SOQUIP

JEAN GAULIN
Président et chef de la direction
Gaz Métropolitain, inc.

JEAN F. BÉLIQUE
Directeur général, Investissements
Division des Investissements du CN
La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

RICHARD BOIVIN
Vice-président, Ingénierie
Laboratoire d'hydraulique Lasalle Ltée

ROGER CHARBONNEAU
Président
Laboratoires Anglo-French Ltée

JACQUES COURTOIS, c.r.*
Associé
Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier & Robb

JEAN-LOUIS GAUVIN
Actuaire-conseil
Pouliot, Guérard Inc.

PHILIPPE GIRARD
Gestionnaire principal
Département des investissements en actions
Caisse de dépôt et placement du Québec

JEAN A. GUÉRIN
Vice-président, Planification
SOQUIP

JEAN-RENÉ HALDE
Administrateur

HENRI JOLI-COEUR
Président
Société nationale d'assurances

JEAN-JACQUES LEROUX
Président du conseil
Northern and Central Gas Corporation Limited

CHARLES PERRAULT
Président
Perconsult Limitée

GUYLAINE SAUCIER**
Président et directeur général
Groupe Gérard Saucier Ltée

ROBERT L. VACHON
Président du conseil d'administration
Le Groupe Christie Ltée

*jusqu'en avril 1983
**depuis avril 1983

Direction

JEAN GAULIN
Président et chef de la direction

JOSEPH BALADI
Vice-président, Ressources énergétiques et Développement

ANDRÉ CAILLÉ
Vice-président, Affaires corporatives et publiques

MARC G. FORTIER
Vice-président, Contentieux, et Secrétaire

DONALD HOTTE
Vice-président, Administration

GASTON LONGVAL
Vice-président, Exploitation

LUC MEILLEUR
Vice-président, Ressources humaines

ROBERT NOËL
Vice-président, Marketing

ROBERT NORMAND
Vice-président, Finances et Réglementation

DENIS CHOUINARD
Trésorier

GÉRARD DOUCET
Trésorier adjoint

LOUISE LEGARÉ
Secrétaire adjointe

Gaz Métropolitain, inc.
1155, boul. Dorchester Ouest
Montréal (Québec)
H3B 3S7
Téléphone : (514) 598-3444
Téléscripteur : 05-25894
Télécopieur : (514) 598-3725

Gaz Inter-Cité Québec Inc.

Gaz Inter-Cité Québec Inc. détient depuis 1981 le droit exclusif de distribuer le gaz naturel dans les régions de la Mauricie, de Québec, de l'Estrie/Bois-Franc, du Saguenay/Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent.

Les objectifs de Gaz Inter-Cité Québec Inc. pour 1982, sa première année d'exploitation, visaient principalement à compléter la mise en place d'une organisation efficace, à procéder à l'installation et à l'exploitation de la première partie de son réseau de distribution dans la Mauricie et à pénétrer les différents secteurs du marché. Le développement des ventes sera accentué en 1983 alors que la compagnie commencera à desservir les régions de l'Estrie et de Québec et ajoutera à la desserte en Mauricie les villes de Bécancour, Shawinigan et Grand-Mère.

Au cours de l'année, Gaz Inter-Cité Québec Inc. a complété l'organisation de sa structure administrative et a procédé à l'ouverture de bureaux régionaux à Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke.

À l'été 1982, la compagnie débutait les travaux de construction de son réseau de distribution en Mauricie, en vue de desservir les municipalités de Louiseville, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest. Dès les premières livraisons par gazoduc de Trans Québec & Maritimes, à la fin de novembre, la compagnie a mis en service son système de distribution et servi ses premiers clients. Cette première partie du réseau de distribution de Gaz Inter-Cité Québec Inc. a été réalisée avec l'aide d'entrepreneurs locaux, selon l'échéancier établi et en deçà des coûts prévus au budget.

Les objectifs que la compagnie s'était fixés pour les marchés domiciliaire et commercial ont été atteints quant au nombre de clients. Le ralentissement de l'activité économique, combiné à la forte concurrence du mazout et de l'électricité, a toutefois retardé la mise sous contrat de clients industriels, ce qui a eu un effet important sur les revenus de vente.

À la fin de 1982, plus de 1 200 clients avaient signé une entente avec la compagnie. Sur une base annuelle, ces contrats de vente représentent un volume total de 18 356 000 mètres cubes.

Un des faits saillants de l'année 1982 fut le transfert à Gaz Inter-Cité Québec Inc. de la responsabilité de construire les embranchements régionaux du gazoduc principal, travaux qui devaient d'abord être exécutés par Trans Québec & Maritimes. Lors de la mise à jour du Programme énergétique national, au printemps 1982, le gouvernement fédéral établissait une caisse de 500 millions de dollars pour le financement de la construction des embranchements devant relier les régions de l'Estrie/Bois-Franc, du Saguenay/Lac-Saint-Jean et de Québec au tronçon principal.

Gaz Inter-Cité Québec Inc. envisage sa deuxième année d'existence avec optimisme. Les perspectives de développement pour 1983 apparaissent très encourageantes alors que la compagnie prévoit, entre autres, conclure des ententes avec des usagers à grand débit de la Mauricie. Dans la région de l'Estrie, les contrats et lettres d'entente signés à ce jour représentent déjà un pourcentage élevé des volumes prévus pour l'année. Dans la région de Québec, où le gaz naturel sera disponible à l'automne 1983, des contrats fermes ont été signés pour la presque totalité des volumes prévus pour la première année.

SOQUIP détient 49 % des actions ordinaires de Gaz Inter-Cité Québec Inc., Inter-City Gas Corporation, de Winnipeg, 49 % et la Caisse de dépôt et placement du Québec, 2 %.

Conseil d'administration

PIERRE MARTIN
Président du conseil d'administration
Président et chef de la direction
SOQUIP

GILLES BARBEAU
Président et chef de la direction
Gaz Inter-Cité Québec Inc.

ROBERT DESPRÉS
Président du conseil d'administration
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée

NORMAN J. DIDUR
Vice-président de groupe
Inter-City Gas Corporation

ROBERT G. GRAHAM
Président et chef de la direction
Inter-City Gas Corporation

YVES GRATON*
Président et chef de la direction
Auberge des Gouverneurs Inc.

JEAN A. GUÉRIN
Vice-président, Planification
SOQUIP

SERGE GUÉRIN
Adjoint au président et secrétaire
Pétromont inc.

GUY POIRIER**
Homme d'affaires

*jusqu'en avril 1983
**depuis avril 1983

Direction

GILLES BARBEAU
Président et chef de la direction

JACQUES CONTANT
Vice-président, Régions

CONRAD F. JOHNSON
Vice-président, Marketing

JEAN-JACQUES LAVOIE
Vice-président, Planification

YVON PICHETTE
Vice-président, Exploitation

JULES A. PRÉFONTAINE
Vice-président, Ressources humaines

PIERRE TRAHAN
Vice-président, Finances, et trésorier

DENIS SAVIGNAC
Secrétaire de la compagnie

SERGE G. MORIN
Directeur de projet, transmission

Gaz Inter-Cité Québec Inc.
1175, rue de Lavigerie
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
Téléphone : (418) 659-5111
Télescripteur : 051-31635
Télécopieur : (418) 659-4237

GNC Québec Ltée

GNC Québec Ltée a été créée en novembre 1982 dans le but de promouvoir l'utilisation du gaz naturel comprimé comme carburant dans le transport routier. Cette compagnie, dont le siège social est situé à Montréal, est née d'une entente entre CNG Fuel Systems Ltd., de Toronto, Gaz Métropolitain, inc. et SOQUIP.

GNC Québec Ltée vise l'adaptation au gaz naturel de 25 000 véhicules d'ici à la fin de 1988. En 1983, l'objectif est de 1 200 véhicules, particulièrement les gros consommateurs, à savoir les taxis, autobus scolaires, véhicules commerciaux et véhicules publics. Plus tard, s'ajouteront les automobiles des particuliers ainsi que les véhicules lourds utilisant le diesel.

La compagnie entend établir, d'ici à 5 ans, 25 centres d'adaptation, dont 6 en 1983, grâce à des ententes avec des entreprises privées, notamment des concessionnaires et détaillants, dans le secteur automobile, qui auront rencontré les normes de sélection de l'entreprise. De plus, elle prévoit étendre, d'ici à 1988, et grâce à des ententes avec des sociétés pétrolières, son réseau de postes d'alimentation en gaz naturel comprimé, parallèlement à l'expansion du réseau gazier au Québec. Plus de 75 postes d'alimentation au détail sont prévus, dont 10 dans la région de Montréal et un à Trois-Rivières, en 1983.

Le 18 février 1983, à Ville Saint-Laurent, était ouvert le premier centre d'adaptation de véhicules au gaz naturel comprimé au Québec et, par la même occasion, le plan quinquennal de la nouvelle entreprise était rendu public. D'autre part, le centre Shell de Saint-Léonard était désigné comme premier poste au Québec à vendre le gaz naturel comprimé en plus des essences traditionnelles. Les travaux requis, pour que la station soit en mesure d'offrir ce nouveau service, devraient être complétés au début de juin 1983.

À la fin de mars, une centaine de véhicules avaient été adaptés au gaz naturel dans la région de Montréal. Afin d'inciter les propriétaires de flotte à utiliser ce nouveau carburant, le gouvernement fédéral a établi un programme de subvention de 500 $ par véhicule et de 50 000 $ chacun pour 125 exploitants de postes de vente au détail, qui désirent ajouter le gaz naturel comprimé aux carburants déjà vendus.

L'utilisation du gaz naturel comporte plusieurs avantages pour le consommateur. Une économie de l'ordre de 40 % à 50 % est possible par rapport au coût de l'essence et, de plus, les frais d'entretien sont réduits. D'autre part, le gaz naturel est aussi sécuritaire, sinon davantage, que tout autre carburant sur le marché et sa combustion efficace contribue à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Des investissements de l'ordre de 30 millions de dollars sont prévus d'ici à 5 ans. L'atteinte de l'objectif de 25 000 véhicules, en 1988, contribuerait à réduire les importations de pétrole brut d'environ 250 mille mètres cubes annuellement, améliorerait la balance des paiements du Québec d'environ 55 millions de dollars et augmenterait les ventes de gaz naturel d'environ 186 millions de mètres cubes.

SOQUIP détient 25 % des actions ordinaires de GNC Québec Ltée avec CNG Fuel Systems Ltd. et Gaz Métropolitain, inc. qui détiennent respectivement 50 % et 25 % des actions ordinaires.

Conseil d'administration

J. JUDD BUCHANAN
Président du conseil d'administration

Président du conseil d'administration
CNG Fuel Systems Ltd.

JOSEPH BALADI
Vice-président, Ressources énergétiques et Développement
Gaz Métropolitain, inc.

JEAN GAULIN
Président et chef de la direction
Gaz Métropolitain, inc.

JEAN R. LAJOIE
Vice-président, Finances
SOQUIP

ALLAN McPETRIE
Vice-président, Commercialisation et Exploitation
CNG Fuel Systems Ltd.

YVES RHEAULT
Secrétaire et adjoint au président
SOQUIP

Direction

NICOLAS R. GRAVINO
Président et chef de la direction

MICHEL BOUGIE
Trésorier adjoint

SABIN LEMIEUX
Directeur de la commercialisation

RHÉAL LEFEBVRE
Directeur du centre d'adaptation

GNC Québec Ltée
1155, boul. Dorchester Ouest,
30e étage
Montréal (Québec)
H3B 4A8
Téléphone : (514) 875-5773

Participations financières

Un «groupe-énergie» diversifié

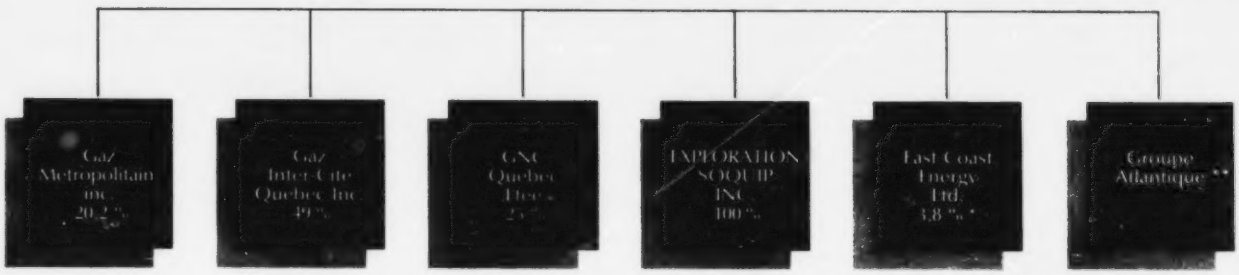

* 10,7 % en présumant l'exercice des droits de conversion
** En voie de formation

Distribution du gaz naturel au Québec
SOQUIP possède, conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, un intérêt majoritaire dans Gaz Métropolitain, inc. et dans Gaz Inter-Cité Québec Inc. Le rôle de la Société est plus que celui d'un simple actionnaire. La Société s'efforce, en effet, d'apporter le maximum de collaboration et de support à ces deux distributeurs dans l'expansion des marchés du gaz au Québec.

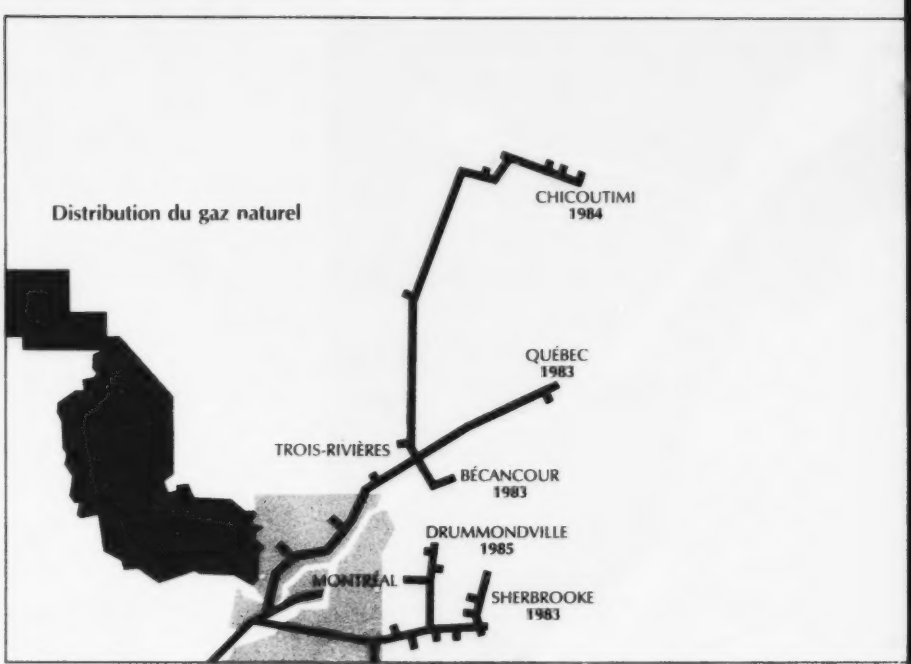

Mise en marché du gaz naturel dans le transport
SOQUIP croit aux avantages du gaz naturel comme carburant et, de concert avec CNG Fuel Systems Ltd. et Gaz Métropolitain, inc., elle entend soutenir les efforts de développement de GNC Québec Ltée, au cours des prochaines années.

Exploration et production
SOQUIP administre l'ensemble de ses activités d'exploration et de production soit directement, soit par l'entremise de sa filiale EXPLORATION SOQUIP INC.

Dans le but d'intensifier son programme sur la côte atlantique au cours des prochaines années, la Société est à former un groupe d'exploration dans lequel elle prévoit détenir une participation de 20 %.

Au cours de la dernière année, SOQUIP a souscrit au capital-actions de East Coast Energy Ltd., de Halifax, compagnie qui participe déjà à l'activité d'exploration sur la côte de la Nouvelle-Écosse.

SOQUIP

Conseil d'administration

ANTOINE AYOUB
Président du conseil d'administration
Professeur titulaire, Université Laval
Directeur, Groupe de recherche en économie de l'énergie (GREEN)

PIERRE MARTIN
Président et chef de la direction
SOQUIP

GILLES BLONDEAU**
Président
Groupe Optimum Inc.

JEAN BOISVERT**
Gérant des Services métallurgiques
Société d'Aluminium Reynolds du Canada Limitée

PIERRE DUPUIS***
Président et directeur général
Cegelec Industrie Inc.

JACQUES FORTIER****
Associé
Charette, Fortier, Hawey Touche, Ross

FERNAND GIRARD*****
Administrateur

JACQUES V. GOYER**
Vice-président, Services corporatifs
Fiducie du Québec

ROBERT L. VACHON*
Président du conseil d'administration
Président du conseil d'administration
Le Groupe Christie Ltée

GEORGES LACHAPELLE**
Président
Bau-Val Inc.

RENAUD LAPIERRE
Administrateur

JACQUES PAQUIN**
Conseiller en gestion et placements
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

HUGH ROBERT WYNNE-EDWARDS**
Vice-président, Recherche et développement et directeur général de la recherche scientifique
Alcan International Limitée

* président du conseil depuis juin 1983
** depuis juin 1983
*** jusqu'en mars 1983
**** jusqu'en juin 1983
***** jusqu'en juillet 1982

Direction

PIERRE MARTIN
Président et chef de la direction

RENÉ BÉDARD
Vice-président, Affaires juridiques et directeur, Domaine minier

JEAN A. GUERIN
Vice-président, Planification

JEAN R. LAJOIE
Vice-président, Finances

JACQUES PLANTE
Vice-président, Exploration-production

YVES RHEAULT
Secrétaire et adjoint au président

PIERRE BOIVIN
Directeur, Affaires publiques

Siège social
1175, rue de Lavigerie
Case postale 10650
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P5
Téléphone : (418) 651-9543
Téléscripteur : 051-31562
Télécopieur : 651-2292

Bureau de Calgary
606, 840-Sixth Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3E5
Téléphone : (403) 263-6777 ou 266-8640
Téléscripteur : 03-826856

SOQUIP

SOQUIP se dote d'une nouvelle identification visuelle

SOQUIP

- Le rouge de la flamme stylisée symbolise l'énergie, la chaleur, les hydrocarbures.

SOQUIP

- Ce symbole de la double flamme, qui devient une stylisation du «S», illustre l'initiale du nom de la Société.

SOQUIP

- Le caractère typographique utilisé pour la signature exprime la solidité, le mouvement qui lui est imprimé reflète le dynamisme, et le gris classique vise à donner l'image d'une société de gestion.

SOQUIP

- L'ensemble, signature et symbole, constitue le logotype de la Société.

POOR

QUALITY

ORIGINAL